

État des lieux de l'accueil parascolaire dans le canton de Genève - Synthèse des échanges

Dans le cadre de son état des lieux de l'accueil parascolaire romand, Pro Enfance a organisé une rencontre à Carouge le 18 mars 2024 dans les locaux de la Ville. Une trentaine de personnes se sont réunies représentant services cantonaux et communaux genevois, faitières professionnelles et milieu de la formation, ainsi que des institutions spécialisées. L'objectif était de questionner l'organisation des prestations de l'accueil parascolaire et leur financement, la définition et le champ d'action du domaine, les défis et enjeux auxquels celui-ci est exposé, et les aspects socio-éducatifs spécifiques.

L'état des lieux de l'accueil parascolaire romand se déroule de 2022 à 2025. La démarche inclut l'accueil parascolaire en milieu collectif et l'accueil familial de jour (AFJ). Il soutient la construction d'une vision fédératrice du secteur parascolaire, permet de documenter et rendre visibles les pratiques, d'apporter des réponses spécifiques et de mettre en réseau les acteur trices afin de renforcer l'expertise et l'action du domaine. Une rencontre similaire se déroule dans chaque canton romand. La diffusion des conclusions de l'état des lieux est prévue en 2025, avec un focus destiné aux professionnel·les de l'accueil de l'enfance et aux décideurs euses.

Cet état des lieux permet aussi de renforcer sur le plan national la prise en compte des aspects spécifiques à l'accueil parascolaire de l'ensemble des régions linguistiques. En effet, Pro Enfance travaille en parallèle avec l'association Alliance Enfance qui traitera la question dans les cantons germanophones, afin d'articuler les spécificités romandes avec les enjeux nationaux.

Le présent document est une synthèse des échanges qui se sont déroulés le 18 mars 2024. Le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) et la Ville de Carouge sont ici vivement remerciés pour leur soutien à cet événement, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à son bon déroulement.

Synthèse des échanges

1. Missions socioéducatives de l'accueil parascolaire

1.1. Prestations

• Les différent·e·s participant·e·s considèrent que l'accueil parascolaire permet la conciliation vie familiale et professionnelle tout en assurant la mise en sécurité des enfants (sur le plan physique, psychique et affectif). Il concourt au développement des compétences sociales des enfants ainsi qu'à la participation à des activités de loisir. L'accueil parascolaire doit laisser place à des temps de pause, des moments de socialisation avec des règles de vie différentes de celles de l'école ou des activités périscolaires. Il permet une intégration culturelle, notamment pour les enfants allophones. Il doit offrir des espaces de liberté favorisant le vivre ensemble, complémentaires à ceux de l'école et des familles et en adéquation avec l'enfant et ses besoins. La question de la vacuité des espaces a dans ce cadre été abordée.



- En ce qui concerne les horaires, l'accueil parascolaire n'étant pas proposé lors des vacances et les mercredis, d'autres acteurs périscolaires tels que la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASE) répondent aux besoins. Néanmoins, dans ce cadre les places ne sont plus garanties et les démarches à entreprendre portées par les parents (nécessitant un suivi et une anticipation de leur part). De plus, la création du lien de confiance établi avec l'équipe éducative et la continuité de la prise en charge ne peut pas être assurée. Ces différents aspects ne correspondent pas nécessairement aux besoins des enfants.
 - De même, il est impossible d'aller chercher les enfants en accueil parascolaire entre 14 et 18 heures. Cette règle (qui vise à permettre à l'équipe d'organiser des activités) est jugée trop contraignante et ne répond pas nécessairement aux besoins des enfants, pour lesquels il serait parfois préférable de rentrer plus tôt à domicile.
- Il ressort des échanges que la question des repas est centrale. Ces moments permettent d'accompagner les enfants sur des questions éducatives et de santé. Néanmoins, les lieux qui y sont dédiés sont souvent peu adaptés. Il s'agit en majorité de grands espaces et il serait nécessaire de les repenser. Cela est aussi vrai pour le temps du repas qui devrait être revu dans sa globalité. Il semble que l'organisation actuelle apporte beaucoup de pression, notamment en termes d'horaires. Dans certains établissements, il est nécessaire de proposer trois services, ce qui a pour conséquence des transitions constantes pour les enfants et un degré de stress élevé.
- La question de **l'aide aux devoirs**, de l'espace et du temps mis à disposition pour le faire a été thématisée.

1.2. Collaborations avec le réseau

- Pour un accueil parascolaire de qualité, une collaboration renforcée entre les acteurs et un véritable travail en réseau sont centraux. Cette collaboration doit inclure les instances cantonales, les autorités communales et intercommunales mais aussi les parents et l'école. A noter que la transmission d'informations entre le préscolaire et l'accueil parascolaire se fait par l'école et semble fonctionner en l'état.
- La communication entre le parascolaire, les parents et l'école est centrale. Bien que la coopération entre le parascolaire et l'école soit en générale bonne, la situation n'est pas homogène dans chaque établissement et gagnerait à être renforcée dans certains lieux. Pour cela, l'identification d'agents de liaison pourrait être spécifiée dans certaines régions. Cela est également valable dans le cadre de la relation avec les familles. Une collaboration plus fine avec les parents permettrait notamment de les sensibiliser à la réalité de l'accueil collectif parascolaire et à son incidence sur le déroulement de la journée de leur enfant.
 - Pour un accueil parascolaire de qualité, il est nécessaire que **les informations circulent correctement dans le réseau activé autour de l'enfant**. La question de la confidentialité est souvent mise en avant mais ne sert pas toujours les intérêts de l'enfant. Par exemple, si un accueil parascolaire fait un signalement pour suspicion de maltraitance ou d'abus, il ne saura actuellement pas quelle suite est donnée. La méconnaissance du suivi crée des inquiétudes et des situations inconfortables. L'information permet de responsabiliser les équipes éducatives, qui se sentent aussi plus légitimes.

1.3. Accueil des enfants à besoins particuliers

• Il est nécessaire que les équipes éducatives soient qualifiées et composées d'une pluralité de profils professionnels (psychomotricien-nes, éducateur-trices spécialisé-es, logopédistes). Si les équipes peuvent actuellement bénéficier du soutien des assistants-e à l'intégration scolaire (AIS), grâce à une convention avec le Département de l'instruction publique, cela ne répond pas à tous les besoins du terrain. De plus, les locaux ne sont pas toujours adaptés à la prise en charge des enfants à besoins particuliers (par exemple en ne proposant pas toujours des lieux calmes).



- Dans la situation actuelle, si l'accueil d'un enfant à besoin spécifiques ne semble pas possible dans un lieu donné, le GIAP peut refuser son accueil et limiter le temps d'accueil.
- Un accueil parascolaire de qualité pour des enfants à besoins spécifiques nécessite de penser leurs prises en charge en termes d'inclusion et non d'intégration, contrairement à ce qui se fait actuellement. Il s'agit également de se donner les moyens de les accompagner de manière adaptée. Cela passe par une coordination étroite et un travail en réseau pensés en amont avec tous les acteurs pour gagner en cohérence. Ce type de prise en charge nécessite d'importantes possibilités de planification et d'anticipation. Le collectif tel qu'il existe dans l'accueil parascolaire genevois ne permet pas une prise en charge de type « un accompagnant pour un enfant » et une individualisation de la prise en charge n'est pas toujours possible. L'inclusion des enfants à besoins spécifiques semble poser des défis difficilement compatibles avec le dispositif actuel et met en exergue les limites du système.

2. Profils et degré de formation des professionnel·les

2.1. Types de profils et de formations

- Pour monter en compétences et proposer des prises en charges flexibles et modulables, il est important d'avoir des équipes composées de profils différenciés, bénéficiant de formations de types CFC, ES et HES. Néanmoins, les besoins de recrutement du GIAP sont tels que cela est difficilement réalisable. Ainsi, au vu du nombre de personnes que le GIAP doit recruter annuellement, si l'on souhaite atteindre un 100% de personnes formées au niveau CFC, il faudrait engager annuellement l'ensemble de la volée des diplômés ASE (assistantes et assistants socioéducatifs). Cela met en lumière la tension spécifique au dispositif genevois entre la qualité de la prise en charge et le nombre de places offertes.
- Actuellement, une grande partie du personnel éducatif (X %) dispose de la formation interne dispensée par le GIAP de xxx
- Le développement de l'accès au CFC d'ASE grâce à la validation des acquis et de l'exercice (VAE) est identifié comme une piste intéressante pour augmenter le nombre de personnes formées.
- En ce qui concerne l'accueil familial de jour, l'importance d'avoir des formations modulaires permettant de qualifier les personnes est soulignée. L'objectif consisterait à permettre à l'ensemble des accueillant·es en milieux familial d'obtenir une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP).

3. Conditions cadres pour les institutions

3.1. Infrastructures

- Si un travail de mutualisation des locaux a été mené de manière globale, c'est encore peu le cas des réfectoires. Ces grands lieux sont souvent vides et une réflexion autour des repas de midi permettrait de les repenser ainsi que leurs utilisations, notamment en dehors des périodes de repas.
- L'augmentation exponentielle du nombre d'enfants accueillis dans les structures du GIAP cause d'énormes défis en termes d'infrastructures et de recrutement. Cette situation crée un hiatus entre les objectifs affichés et les moyens à disposition pour les atteindre. Cela a donné lieux à des débats de fonds, notamment sur la capacité du système à s'adapter et répondre aux besoins des enfants ou, au contraire, à son dépassement, lié à une demande en constante évolution et des moyens insuffisants pour y répondre. Faudrait-il remettre en question l'article constitutionnel cantonal assurant un accès universel à une place d'accueil parascolaire ? Ou faudrait-il augmenter la qualité et les moyens à disposition de l'accueil parascolaire, afin de répondre à ses défis organisationnels et structurels ?



3.2. Conditions de travail

- L'accueil parascolaire fait face à une pénurie de personnel et l'ensemble des postes au concours ne sont pas réattribués. Afin d'attirer et favoriser le recrutement de profils intéressants, il serait nécessaire d'améliorer la reconnaissance et la valorisation du secteur, notamment à travers la formation. Il s'agirait également rendre possible des projections dans une carrière professionnelle à plus long termes (en limitant les cloisonnements) et d'augmenter les opportunités de formation en cours d'emploi. Éviter les horaires coupés et proposer des conditions globales adéquates (comme par exemple les locaux) sont aussi identifiés comme des facteurs renforçant l'attractivité du métier.
- Il pourrait également s'agir de proposer aux équipes des soutiens d'expert·es aux profils différenciés.
- Le développement de l'accueil parascolaire vers une structure de type « organisation apprenante » pourrait également être une piste.
- A noter qu'un degré d'absentéisme important est constaté dans la phase post COVID, lié notamment à la fatigue des équipes.

4. Système de gouvernance

4.1. Outils de pilotage

- La centralisation administrative auprès du GIAP permet d'accéder à passablement d'informations relatives à l'accueil parascolaire collectif genevois, notamment grâce aux outils de pilotage et de gouvernance centralisés. Afin d'avoir une vision de l'ensemble du secteur de l'accueil parascolaire, il serait néanmoins intéressant d'avoir une meilleure visibilité sur les autres prises en charge offertes (notamment celles de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle, l'accueil en milieux familial, les restaurants scolaires et les activités périscolaires), même si les offres sont plus marginales. En effet, les informations disponibles ne permettent pas d'avoir une vision globale des prises en charge et de la situation des enfants. Comment sont-ils pris en charge durant la semaine ? Sont-ils tous les jours au GIAP, ou qu'elles en sont les alternatives ? Où sont les enfants qui ne sont pas inscrits au GIAP ? Pour plus de transparence, il serait intéressant de prendre en compte les enfants non inclus dans l'accueil parascolaire et d'en analyser les raisons : de quel type d'accueil bénéficient-ils et pourquoi ne fréquentent-ils pas l'accueil parascolaire ? Est-ce pour des raisons d'exclusion du système (effets pervers du système) ou existe-t-il d'autres explications ?
- Il serait intéressant de décloisonner les pratiques et de renforcer la collaboration entre école et accueil parascolaire afin de permettre des synergies et des échanges d'informations au niveau statistiques en intégrant tous les secteurs lors de récoltes d'information et de questionnaire envoyés aux parents.

4.2. Évaluation de la qualité

- Beaucoup d'informations sont disponibles auprès du GIAP (notamment le degré de formation, le taux d'encadrement, les conditions de travail). Ainsi, le système de gouvernance actuel est cohérant mais les critères de qualités exigés ne permettent pas de répondre aux besoins d'une place d'accueil disponible pour tous les enfants. Pour influencer les indicateurs de qualité actuellement pris en compte, il s'agirait d'intervenir au niveau politique afin de changer les règles cantonales, notamment en augmentant le degré de formation exigé.
- Il manque d'enquêtes sur le « climat parascolaire » qui iraient au-delà des aspects factuels. Il s'agirait de les penser avec les outils modélisés pour le « climat scolaire ».
- Afin de mieux évaluer l'impact de la prise en charge proposée dans les accueils parascolaires sur les parcours des enfants, il s'agirait de développer des recherches longitudinales.



- Connaître le degré de satisfaction des parents et leurs attentes non couvertes permettrait de se mettre d'accord sur les objectifs et missions de l'accueil parascolaire et être au même niveau d'ambition.
- Il serait intéressant de mieux connaître la vision de l'enfant en s'inspirant par exemple de la recherche « Les enfants évaluent la pause de midi » réalisée en ville de Genève1 par la HEP Vaud en 2018. Cela pourrait se faire par une enquête participative auprès des enfants, via des ateliers organisés par le GIAP, ou en mandatant une étude externe globale permettant de recueillir le degré de satisfaction des parents et des enfants.

4.3. Coordinations nécessaires interservices et entre les échelons de l'état

- L'école étant au centre du dispositif, des partages de bonnes pratiques entre l'école et le parascolaire pourraient être envisagés afin de renforcer les collaborations entre les services. Ainsi, l'intensification des liens entre le Département de l'instruction publique et le GIAP pourrait se faire par des réunions entre directions d'établissement et responsables de secteur du GIAP et en créant des outils partagés entre les deux institutions. Une planification commune des besoins du domaine scolaire et parascolaire pourrait aussi être envisagée. Cela pourrait passer par des partages de bonnes pratiques deux fois par an par exemple.
- En ce qui concerne la communication sur les situations des enfants, il serait nécessaire d'identifier des canaux de communication permettant de clarifier quels objectifs à atteindre. Il s'agirait ainsi de déterminer quelles informations sont nécessaires pour le faire et quels professionnel·les doivent être intégrés dans le processus.

4.4. Pilotage financier et prise en charge financière

- La question de l'augmentation constante des charges financières et des besoins est centrale dans l'accueil parascolaire genevois au vu l'accès universel légiféré. Lors de la votation sur le désenchevêtrèrent des tâches entre le canton et les communes, il a été décidé que le Canton de Genève se retire du financement de l'accueil parascolaire. Est-ce que cela devrait être requestionné au vu de l'augmentation des besoins d'accueil de la population? Une politique publique en cohérence peut-elle se faire sans le soutien financier du Canton ? Faut-il requestionner la participation financière des familles en créant des grilles de références avec plus d'échelons, comme pour le préscolaire ?
- La centralisation de l'accueil parascolaire genevois est un avantage en termes de pilotage financier. Néanmoins, les communes qui financent cette modalité d'accueil sont confrontées à l'augmentation constante des charges contraintes. Cela peut donner naissances à des débats politiques et remettre en question les décisions parlementaires. Si une cohérence dans le dispositif est bien présente, il est confronté à des enjeux financiers et politiques. Ainsi, certaines communes sont sorties du GIAP à cause de l'augmentation des coûts. La question est maintenant de savoir comment les charges évolueront en étant hors du GIAP.

_

¹ https://www.geneve.ch/document/rapport-enfants-evaluent-pause-midi